



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : AVENANT N°1 AU MARCHÉ DE TRAVAUX DE DESAMIANTAGE ET DE RÉHABILITATION DE LOCAUX DE STOCKAGE AU PARC MUNICIPAL DES SPORTS, LOT 3 COUVERTURE BACS ACIER, PANNEAUX SANDWICHS PASSE AVEC LA SOCIÉTÉ RG CONCEPT

**DÉCISION N° AU-19-419
EN DATE DU 08 NOVEMBRE 2019**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la commande publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 12 novembre 2017 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°4933 en date du 14 novembre 2017 donnant délégation de fonction à Monsieur Pierre Lebeau, 7^{ème} Adjoint au Maire ;

VU la décision n°AU-19-191 en date du 16 mai 2019 de signer le marché de travaux de désamiantage et de réhabilitation de locaux de stockage au parc municipal des sports – Lot 3 Couverture bacs acier, panneaux sandwichs, avec la société RG CONCEPT (notifié le 28/05/2019) ;

CONSIDÉRANT la nécessité de prolonger le délai d'exécution de l'ensemble des autres lots du fait de l'attribution tardive du lot n°1 suite au référé précontractuel engagé par la société ITALIANO BATIMENT

D É C I D E

DE SIGNER l'avenant n°1 au marché de travaux de désamiantage et de réhabilitation de locaux de stockage au parc municipal des sports – Lot 3 Couverture bacs acier, panneaux sandwichs, avec la société RG CONCEPT sise Parc de Clarence – Pôle Artisanal – Atelier n°2 – 62460 DIVION et représentée par Graziella PARIS, Présidente.

Le délai d'exécution des travaux pour l'ensemble des lots est prolongé jusqu'au 15 novembre 2019.

Le présent avenant n'a pas d'incidence financière. Le montant initial du marché reste inchangé.

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20191108-lmc1H6827H1-AR Date de réception en Préfecture : 18/11/2019 Date de Publication : 18/11/2019

Pour extrait conforme,
l'Adjoint au maire chargé des grands travaux, des
travaux d'entretien des équipements publics, de
l'urbanisme et de l'habitat,

Signé

Pierre LEBEAU

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20191108-lmc1H6827H1-AR
Date de réception en Préfecture : 18/11/2019
Date de Publication : 18/11/2019